

## ANNEXE IX

### CERTIFICAT CONCERNANT UN ACTE AUTHENTIQUE OU UN ACCORD EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

[Article 66, paragraphe 1, point b), du règlement (UE) 2019/1111 du Conseil (1)]

#### IMPORTANT

Certificat ne devant être délivré, à la demande d'une partie, que si l'État membre qui a habilité l'autorité publique ou une autre autorité à dresser ou enregistrer formellement l'acte authentique ou à enregistrer l'accord est celui dont les juridictions sont compétentes au titre du chapitre II, section 2, du règlement, comme indiqué au point 2, et si l'acte authentique ou l'accord a un effet juridique contraignant dans cet État membre, comme indiqué au point 12.5 ou 13.4. Si des éléments indiquent que le contenu de l'acte authentique ou de l'accord est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant, le certificat ne doit pas être délivré.

#### 1. ÉTAT MEMBRE D'ORIGINE\* (2)

Belgique

Bulgarie

République tchèque

Allemagne

Estonie

Irlande

Grèce

Espagne

France

Croatie

Italie

Chypre

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Hongrie

Malta

Pays-Bas

Autriche

Pologne

Portugal

Roumanie

Slovénie

Slovaquie

Finlande

Suède

#### 2. L'ÉTAT MEMBRE D'ORIGINE EST CELUI DONT LES JURIDICTIONS SONT COMPÉTENTES AU TITRE DU CHAPITRE II, SECTION 2, DU RÈGLEMENT\*

##### 2.1. Oui

#### 3. JURIDICTION OU AUTORITÉ COMPÉTENTE DÉLIVRANT LE CERTIFICAT\*

##### 3.1. Nom\*

##### 3.2. Adresse\*

##### 3.3. Téléphone/Télocopie/Adresse électronique\*

Téléphone

Adresse électronique

Télécopie

4. NATURE DU DOCUMENT\*

4.1. Acte authentique (dans ce cas, veuillez compléter le point 12)

4.2. Accord (dans ce cas, veuillez compléter le point 13)

5. PARTIES (3) À L'ACTE AUTHENTIQUE OU À L'ACCORD\*

5.1. Partie 1\*

5.1.1. Personne physique

5.1.1.1. Nom(s)

5.1.1.2. Prénom(s)

5.1.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

5.1.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

5.1.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

5.1.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

5.1.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans la décision ...

5.1.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

5.1.2. Personne morale, institution ou autre organisme

5.1.2.1. Nom complet

5.1.2.2. Numéro d'identification (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

5.1.2.3. Adresse (si cette donnée est disponible)

5.2. Partie 2

5.2.1. Personne physique

5.2.1.1. Nom(s)

5.2.1.2. Prénom(s)

5.2.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

5.2.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

5.2.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

5.2.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

5.2.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans la décision ...

5.2.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

5.2.2. Personne morale, institution ou autre organisme

5.2.2.1. Nom complet

5.2.2.2. Numéro d'identification (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

5.2.2.3. Adresse (si cette donnée est disponible)

6. ENFANT(S) (4) CONCERNÉ(S) PAR L'ACTE AUTHENTIQUE OU L'ACCORD\*

6.1. Enfant 1\*

6.1.1. Nom(s)\*

6.1.2. Prénom(s)\*

6.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)\*

6.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

6.1.14 Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

6.2. Enfant 2

6.2.1. Nom(s)

6.2.2. Prénom(s)

6.2.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

6.2.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

6.2.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

6.3. Enfant 3

6.3.1. Nom(s)

6.3.2. Prénom(s)

6.3.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

6.3.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

6.3.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

7. DROIT DE GARDE (5)

7.1. Droit de garde attribué ou qui a fait l'objet d'un accord dans l'acte authentique ou l'accord (6)

7.2. Attribué à la partie (ou aux parties) suivante(s) (7)

7.2.1. Partie 1

7.2.1.1 Personne physique

7.2.1.1.1. Nom(s)

7.2.1.1.2. Prénom(s)

7.2.1.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

7.2.1.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

7.2.1.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

7.2.1.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

7.2.1.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans la décision ...

7.2.1.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

7.2.1.2. Personne morale, institution ou autre organisme

7.2.1.2.1. Nom complet

7.2.1.2.2. Numéro d'identification (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

7.2.1.2.3. Adresse (si cette donnée est disponible)

7.2.2. Partie 2

7.2.2.1. Personne physique

7.2.2.1.1. Nom(s)

7.2.2.1.2. Prénom(s)

7.2.2.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

7.2.2.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

7.2.2.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

7.2.2.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

7.2.2.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans la décision ...

7.2.2.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

7.2.1.2. Legal person, institution or other body

7.2.2.2.1. Nom complet

7.2.2.2.2. Numéro d'identification (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

7.2.2.2.3. Adresse (si cette donnée est disponible)

7.3. L'acte authentique ou l'accord entraîne la remise de l'enfant (ou des enfants)

7.3.1. Non

7.3.2. Oui

7.3.2.1. Modalités de la remise pertinentes aux fins de l'exécution, si elles ne sont pas déjà indiquées au point 7.1 [par exemple: à qui, quel(s) enfant(s), remise à intervalles réguliers ou unique] .....

8. DROIT DE VISITE

8.1. Droit de visite attribué ou qui a fait l'objet d'un accord dans l'acte authentique ou l'accord (8)

## 8.2. Attribué(s) à la partie (ou aux parties) suivante(s) (9)

### 8.2.1. Partie 1

8.2.1.1. Nom(s)

8.2.1.2. Prénom(s)

8.2.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

8.2.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

8.2.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

8.2.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

8.2.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans l'acte authentique ou l'accord ...

8.2.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

### 8.2.2. Partie 2

8.2.2.1. Nom(s)

8.2.2.2. Prénom(s)

8.2.2.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

8.2.2.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

8.2.2.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

8.2.2.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

8.2.2.6.1. telle qu'elle est indiquée dans l'acte authentique ou l'accord ...

8.2.2.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

8.3. L'acte authentique ou l'accord entraîne la remise de l'enfant (ou des enfants)

8.3.1. Non

8.3.2. Oui

8.3.2.1. Modalités de la remise pertinentes aux fins de l'exécution, si elles ne sont pas déjà indiquées au point 8.1 [par exemple: à qui, quel(s) enfant(s), remise à intervalles réguliers ou unique] .....

## 9. AUTRES DROITS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

9.1. Droit(s) attribué(s) ou qui a (ou ont) fait l'objet d'un accord dans l'acte authentique ou l'accord (10)

9.2. Attribué(s) à la partie (ou aux parties) suivante(s) (11)

9.2.1. Partie 1

9.2.1.1. Personne physique

9.2.1.1.1. Nom(s)

9.2.1.1.2. Prénom(s)

9.2.1.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

9.2.1.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

9.2.1.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

9.2.1.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

9.2.1.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans la décision ...

9.2.1.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

9.2.1.2. Personne morale, institution ou autre organisme

9.2.1.2.1. Nom complet

9.2.1.2.2. Numéro d'identification (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

9.2.1.2.3. Adresse (si cette donnée est disponible)

9.2.2. Partie 2

9.2.2.1. Personne physique

9.2.2.1.1. Nom(s)

9.2.2.1.2. Prénom(s)

9.2.2.1.3. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

9.2.2.1.4. Lieu de naissance (si cette donnée est disponible)

9.2.2.1.5. Numéro d'identité ou numéro de sécurité sociale (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

9.2.2.1.6. Adresse (si cette donnée est disponible)

9.2.2.1.6.1. telle qu'elle est indiquée dans la décision ...

9.2.2.1.6.2. toute information complémentaire (concernant par exemple une autre adresse actuelle) ...

9.2.2.2. Personne morale, institution ou autre organisme

9.2.2.2.1. Nom complet

9.2.2.2.2. Numéro d'identification (le cas échéant et si cette donnée est disponible)

9.2.2.2.3. Adresse (si cette donnée est disponible)

9.3. L'acte authentique ou l'accord entraîne la remise de l'enfant (ou des enfants)

9.3.1. Non

9.3.2. Oui

9.3.2.1. Modalités de la remise pertinentes aux fins de l'exécution, si elles ne sont pas déjà indiquées au point 9.1 [par exemple: à qui, quel(s) enfant(s), remise à intervalles réguliers ou unique] .....

10. L'ENFANT (OU LES ENFANTS) (12) MENTIONNÉ(S) AU POINT 6 ÉTAI(EN)T CAPABLE(S) DE DISCERNEMENT\*

10.1. Enfant mentionné au point 6.1

10.1.1. Oui (dans ce cas, veuillez compléter le point 11)

10.1.2. Non

10.2. Enfant mentionné au point 6.2

10.2.1. Oui (dans ce cas, veuillez compléter le point 11)

10.2.2. Non

10.3. Enfant mentionné au point 6.3

10.3.1. Oui (dans ce cas, veuillez compléter le point 11)

10.3.2. Non

11. L'ENFANT (OU LES ENFANTS) (13) CAPABLE(S) DE DISCERNEMENT MENTIONNÉ(S) AU POINT 10 S'EST (OU SE SONT) VU DONNER UNE POSSIBILITÉ RÉELLE ET EFFECTIVE D'EXPRIMER SON OPINION (OU LEUR OPINION)

11.1. Enfant mentionné au point 6.1

11.1.1. Oui

11.1.2. Non, pour les motifs suivants: ...

11.1.2. Non, pour les motifs suivants

11.2. Enfant mentionné au point 6.2

11.2.1. Oui

11.2.2. Non, pour les motifs suivants: ...

11.2.2. Non, pour les motifs suivants

11.3. Enfant mentionné au point 6.3

11.3.1. Oui

11.3.2. Non, pour les motifs suivants: ...

11.3.2. Non, pour les motifs suivants

12. ACTE AUTHENTIQUE

12.1. Autorité publique ou autre autorité habilitée à le faire, qui a dressé ou enregistré l'acte authentique (si différente de la juridiction ou de l'autorité compétente indiquée au point 3)

12.1.1. Nom

12.1.2. Adresse

12.2. Date (jj/mm/aaaa) à laquelle l'acte authentique a été dressé par l'autorité mentionnée au point 3 ou au point 12.1

12.3. Numéro de référence de l'acte authentique (le cas échéant)

12.4. Date (jj/mm/aaaa) à laquelle l'acte authentique a été enregistré dans l'État membre d'origine (si différente de la date indiquée au point 12.2)

12.4.1. Numéro de référence au registre (le cas échéant)

12.5. Date (jj/mm/aaaa) à partir de laquelle l'acte authentique a un effet juridique contraignant dans l'État membre d'origine

### 13. ACCORD

13.1. Autorité publique qui a enregistré l'accord (si différente de la juridiction ou de l'autorité compétente indiquée au point 3)

13.1.1. Nom

13.1.2 Adresse

13.2. Date (jj/mm/aaaa) d'enregistrement de l'accord

13.3. Numéro de référence au registre (le cas échéant)

13.4. Date (jj/mm/aaaa) à partir de laquelle l'accord a un effet juridique contraignant dans l'État membre d'origine

### 14. L'ACTE AUTHENTIQUE OU L'ACCORD EST EXÉCUTOIRE DANS L'ÉTAT MEMBRE D'ORIGINE\*

14.1. En ce qui concerne le droit de garde mentionné au point 7

14.1.1. Non

14.1.1.1. L'acte authentique ou l'accord ne comporte pas d'obligation exécutoire.

14.1.2. Oui, sans aucune restriction [veuillez indiquer la date (jj/mm/aaaa) à laquelle l'acte authentique ou l'accord est devenu exécutoire] .../.../.....

14.1.3. Oui, mais seulement contre la partie suivante (14), mentionnée au point ... (veuillez compléter) ...

14.1.4. Oui, mais uniquement pour ce qui concerne la (ou les) partie(s) suivante(s) de l'acte authentique ou de l'accord (veuillez préciser) ...

14.2. En ce qui concerne le droit de visite mentionné au point 8

14.2.1. Non

14.2.1.1. L'acte authentique ou l'accord ne comporte pas d'obligation exécutoire.

14.2.2. Oui, sans aucune restriction [veuillez indiquer la date (jj/mm/aaaa) à laquelle l'acte authentique ou l'accord est devenu exécutoire] .../.../.....

14.2.3. Oui, mais seulement contre la partie suivante (15), mentionnée au point ... (veuillez compléter) ...

14.2.4. Oui, mais uniquement pour ce qui concerne la (ou les) partie(s) suivante(s) de l'acte authentique ou de l'accord (veuillez préciser) ...

14.3. En ce qui concerne les autres droits mentionnés au point 9

14.3.1. Non

14.3.1.1. L'acte authentique ou l'accord ne comporte pas d'obligation exécutoire.

14.3.2. Oui, sans aucune restriction [veuillez indiquer la date (jj/mm/aaaa) à laquelle l'acte authentique ou l'accord est devenu exécutoire] .../.../.....

14.3.3. Oui, mais seulement contre la partie suivante (16), mentionnée au point ... (veuillez compléter) ...

14.3.4. Oui, mais uniquement pour ce qui concerne la (ou les) partie(s) suivante(s) de l'acte authentique ou de l'accord (veuillez préciser) ...

Fait à

Le ... (jj/mm/aaaa)

Signature et/ou cachet

---

(1) Règlement (UE) 2019/1111 du Conseil du 25 juin 2019 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale, ainsi qu'à l'enlèvement international d'enfants (JO L 178 du 2.7.2019, p. 1) (ci-après dénommé «règlement»).

(2) Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

(3) Si plus de deux parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(4) Si plus de trois enfants sont concernés, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(5) Veuillez noter que le terme «droit de garde» est défini à l'article 2, paragraphe 2, point 9), du règlement.

(6) Veuillez recopier la partie pertinente de l'acte authentique ou de l'accord.

(7) Si plus de deux parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(8) Veuillez recopier la partie pertinente de l'acte authentique ou de l'accord.

(9) Si plus de deux parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(10) Veuillez recopier la partie pertinente de l'acte authentique ou de l'accord.

(11) Si plus de deux parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(12) Si plus de trois enfants sont concernés, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(13) Si plus de trois enfants sont concernés, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(14) Si plusieurs parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(15) Si plusieurs parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.

(16) Si plusieurs parties sont concernées, veuillez joindre une feuille supplémentaire.